

LE MADAWASKA

CINQ SOUS LE NUMERO

EDMUNDSTON, N.-B.

2 AVRIL, 1927

QUATORZIEME ANNEE No. 17

LA CLOTURE DE LA SESSION PROVINCIALE A EU LIEU JEUDI DERNIER

86 NOUVELLES LOIS ADOPTEES

La seconde session de la neuvième législature du Nouveau-Brunswick s'est terminée jeudi soir dernier avec toutes les cérémonies habituelles sauf que le Sergent d'Armes n'avait pas en main la Verge Noire, restée introuvable.

Cette session fut l'une des plus courtes de l'histoire. Elle dura depuis le 10 mars. La nouvelle loi du contrôle des Liqueurs par le gouvernement — pour être plus exact disons du contrôle des profits — a pris une bonne partie du temps attribué aux débats. Un autre projet important fut l'incorporation d'une compagnie pour développer l'énergie électrique de la rivière Petitcodiac à un coût approximatif de \$25,000,00 et dont la projection sera entre 100,000 et 200,000 chevaux-vapeurs.

Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, jeudi dernier, a donné l'assentiment royal à 32 projets de loi, totalisant le nombre de ces projets devenus lois à cette dernière session, à 86. En tout, 93 projets avaient été présentés et sept n'ont pas passé ou ont été retirés.

Un autre fait important de la dernière session est l'augmentation des salaires de certains ministres et du chef de l'opposition. Celui-ci recevra \$1000. En plus de son salaire de député. Les ministres d'Agriculture et de la Santé, et le secrétaire provincial recevront \$500. de plus par année, c'est-à-dire \$3,500, somme que reçoivent les autres ministres actuellement.

Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, pour clore la session, fit une brève récapitulation des travaux accomplis pendant cette session.

ILS ORGANISENT LE BASE-BALL

Les membres du Club Bachelor, organisation sportive de notre ville, se sont réunis hier soir à l'Hotel Grand Central, et ils ont décidé d'organiser le base-ball pour la prochaine saison.

Le terrain a été loué et les préparatifs seront bientôt terminés pour une saison de base très active. Nous ne doutons pas que le succès couronnera les efforts de ces sportifs, si on se rappelle celui qu'ils ont remporté dans l'organisation du hockey l'hiver dernier.

PREMIERE MESSE A ST-HILAIRE

M. l'abbé Fortunat Martin, fils de M. Félix Martin de St-Hilaire, sera élevé à la prêtrise dimanche le 1er mai, dans la cathédrale d'Halifax, par S. G. Mgr. Chénouin.

Le nouveau ministre du Seigneur chantera sa première messe mardi le 3 mai dans son église paroissiale à St-Hilaire. M. l'abbé Martin est le frère de Mlle Régina et Léonie Martin, institutrices à l'école d'Edmundston.

VOULEZ-VOUS LE BONHEUR?

Protégez votre veuve, vos enfants, votre bien-être en achetant des rentes du contrat FAMILIAL

de la La Caisse Nationale d'Economie

\$6.30 pour toute une famille

Représentant local: J. SAVOIE Grand Central Hotel Edmundston, N.-B.

LA NOUVELLE LOI EN FORCE LE 15 JUIN

Le nouvel acte du contrôle des Liqueurs par le gouvernement entrera en force le 15 juin, d'après une déclaration du président de la commission M. Fulton. Déjà les magasins ont été loués dans certaines villes comme Moncton et Frédéricton. Les membres de la commission visiteront personnellement les villes où ces magasins doivent être installés et choisiront eux-mêmes les locaux.

La question du système de vente de la bière, est actuellement le grand sujet de conversation chez les intéressés. D'après une récente déclaration de M. Fulton, la bière sera vendue dans les magasins de la commission et ne sera pas vendue au verre. Dans certains milieux cette méthode de vente n'est pas très populaire.

UNE SUGGESTION DE L'HONORABLE M. J.-E. MICHAUD

Lorsque la fameuse loi des liques fut discutée à la Chambre, la semaine dernière, une suggestion intéressante a été faite par notre député l'honorable J.-E. Michaud. D'après un article de la Commission des Liqueurs devant être payés au Gouvernement et employés au paiement des affaires provinciales, M. Michaud a suggéré d'accorder 25% de ces profits aux municipalités en compensation des charges additionnelles que les municipalités devront avoir à payer pour la protection du public, pour la pension des prisonniers qui doivent prendre un repos forcé, plus ou moins long, à la charge des municipalités.

M. Michaud a aussi allégué comme raison de sa proposition qu'à l'avenir les municipalités perdront un revenu considérable par le fait qu'elles ne pourront pas taxer les magasins du Gouvernement, ni ceux qui y seront employés.

Le premier ministre Baxter a répondu qu'il était pratiquement d'accord avec l'opinion émise par l'hon. M. Michaud, et que si c'est possible, il mettra en pratique l'an prochain le projet suggéré par notre député.

LA COMMISSION DES LIQUEURS DU N.-B.

St-Jean, N.-B.—Le Rév. Dr. Fulton, de St-Jean, N.-B., vient d'être nommé président de la Commission des Liqueurs du Nouveau-Brunswick avec un salaire de \$7,000 par année. Les deux autres commissaires sont MM. E. R. Teed de Woodstock et F. J. Robideau de Shédiac, qui recevront tous deux \$5,000.

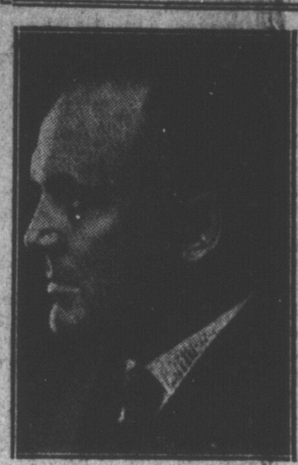
Le Banquet de la Ligue de Quilles

Les membres de la Ligue de Quilles donneront un banquet dans quelques jours auquel sont invités tous les anciens membres de la Ligue et le public en général. Le prix d'admission sera \$2.00 par couvert. Pour réservation, s'adresser à MM. L.J. Dionne ou Emile Bourgois, jusqu'à vendredi soir.

L'INTERDIT DU MEXIQUE EST CONFIRME

Mexico, 23.—L'épiscopat catholique a décidé que les membres du clergé, au Mexique, ne seraient plus autorisés à administrer les sacrements dans leurs églises. Des dispositions spéciales, toutefois, ont été prises pour

DIRECTEUR



M. JULES CASTONGUAY, qui vient d'être nommé chef du Bureau Electoral du Dominion en remplacement du col. O.-L. Biggar, M. Castonguay a occupé des formalités électorales en ce pays depuis au-delà de 30 ans et sa nomination est très populaire.

DECES D'UNE JEUNE RELIGIEUSE

Plusieurs de nos lecteurs ont appris avec chagrin et regret le mort de la révérende Soeur Ste-Antoine de Jésus, survenue à la maison-mère de la communauté des Srs de l'Assomption à Nicolet, P.Q., vendredi dernier le 22 courant.

La défunte était la fille de M. et Mme Edmond Bernier de cette ville et portait dans le monde le nom de Blanche. Elle est décédée après une maladie de quelques mois à l'âge si jeune de 23 ans.

La famille Bernier compte dans cette même communauté une autre fille, Sr. Thérèse du Bon Pasteur qui, partie en mission depuis quelques mois, fut rappelée au chevet de sa sœur, quelques jours avant le décès.

Outre son père et sa mère, la défunte laisse plusieurs frères et soeurs: Louise et Simonne, Camille, Maurice, Lucien, Joseph et Henri.

Les funérailles de la défunte ont eu lieu dimanche matin le 24 courant, dans la chapelle de la communauté, auxquelles assistèrent M. et Mme Edmond Bernier, M. Camille Bernier et Mlle Virginie Thibault de Montréal, tante de la défunte.

"Le Madawaska" se joint aux nombreux parents et amis de la famille Edmond Bernier pour lui présenter ses plus sincères condoléances.

LES ELECTIONS DANS QUEBEC

Les Chambres de l'ap rovince de Québec ont été dissoutes et les brevets d'élections ont immédiatement été émis.

La mise en nomination des candidats aura lieu le lundi 9 mai et la votation le lundi suivant, soit le 16 mai.

La campagne électorale durera un peu moins de quatre semaines. Partout déjà il y a activité pour le choix des candidats.

M. L. CASGRAIN DANS TEMISCOUATA

La convention libérale à la Rivière du Loup, a eu lieu lundi dernier sous la présidence de l'hon. M. Paradis. Mre Léon Casgrain a obtenu la majorité des voix sur ses deux adversaires MM. Philippe Pouliot et Iréné Gendron.

Les orateurs qui ont porté la parole sont le candidat M. Casgrain, MM. Oscar Boulanger, André Taschereau, Eugène Godbout, L.P. Lizotte et Alexandre Michaud.

L'administration des derniers, sacrements. Le synode auquel ces décisions furent prises était le premier depuis décembre dernier. Mgr. Mora, archevêque de Mexico, le présida.

LE CONGRES NATIONAL

COMMISSION DE LANGUE ET EDUCATION

Texte des résolutions adoptées au Congrès de Church Point, 1921

La résolution suivante est proposée et adoptée:—

Attendu que le texte en Histoire élémentaire est autorisé dans les écoles publiques du Nouveau-Brunswick

Attendu que l'élève français qui se prépare pour l'École normale est plus versé dans ce texte que dans le texte anglais; ce texte est donc résolu.

Que les examens en Histoire du Canada pour admission au département français de l'École normale soient dans les deux langues, l'épreuve française étant basée sur le texte français et le français ayant le choix de l'un ou de l'autre.

Adoptée à l'unanimité.

2ème Résolution:—

La commission de l'Education recommande qu'une demande soit présentée au Conseil de l'Instruction publique de la Nouvelle-Écosse pour qu'il autorise un texte de grammaire française pour les écoles dites bilingues. La commission suggère l'adoption canadienne du cours de Grammaire française par Claude Auger.

Adoptée à l'unanimité.

3ème Résolution:—

Résolu qu'on proteste contre les erreurs contenues dans les textes d'histoire du Canada relativement aux Acadiens et aux missionnaires particulièrement à la déportation et qu'on demande que ces erreurs soient corrigées.

Adoptée à l'unanimité.

4ème Résolution:—

Résolu que l'on continue les résolutions précédentes soient envoyées aux députés catholiques et aux surintendants des provinces concernées.

Adoptée à l'unanimité.

5ème Résolution:—

Résolu que l'on continue les diverses initiatives entreprises dans plusieurs endroits pour faire employer les expressions françaises correspondant aux expressions anglaises en usage — au moyen des succursales de l'Assomption, des écoles, en recommandant l'usage des livres de M. l'abbé E. Blanchard de Montréal.

Adoptée à l'unanimité.

Signé: M. l'abbé François Bourgeois, Rapporteur.

MEMBRES DE CETTE COMMISSION

Président: M. l'abbé A.E. Montbourquette, Arichat, C.B.; Sec. rapporteur, M. l'abbé François Bourgeois, Dorchester, N.B.; M. l'abbé Daly Comeau, Bernouville, N.B.; M. l'abbé Nazaire Poirier, Ch' town, I.R.E.; M. l'abbé J. Raiche, Antigonish, N.E.; M. Marin Gallant, Abram's Village, I.P.E.; M. Alphonse Benoit, Truro, N.E.; M. Louis D'Entremont, Pubnico Ouest, N.E.; M. Charles D. Hébert, Dupuis Corner, N.B.; M. J. Flavien Doucet, Bathurst, N.B.; M. V. Auguste Daigle, Edmundston, N.B.; M. Théodile Lejeune, Frédéricton, N.B.; M. Alphonse Belliveau, Ste-Anne de Kent, N.B.; M. Calixte Savoie, Moncton, N.B.; M. Jean Belliveau, Halifax, N.B.; M. Pierre Gallant, Abram's Village, I.P.E.; Dr J.B. Pothier, Weymouth, N.B.; Dr Emile Leblanc, Pubnico Ouest, N.E.; M. l'avocat W.R. Landry, Yarmouth, N.E.; M. Hervé Leblanc, Halifax, N.E.; Dr L.J. Violette, St-Léonard, N.B.; M. Edgar Poirier, St-Jean, N.B.; M. Henri Goguen, Worcester, Mass.; M. le Prof. E. Comeau, Weymouth, N.E.; Dr F. E. Bourdeau, Moncton, N.B.; M. le Prof. Gautheron, Halifax, N.E.; Dr Philippe Richard, Petit Rocher, N.B.; Dr H.C. Leblanc, Cap Pelé, N.B.; M. le shérif Doucet, Port Hood, N.E.; M. l'abbé P. Robitaille, Rivière à Bourgeois, N.E.; M. l'abbé Alfred Bourdeau, Petit Dogzat, N.E.; Dr Fiddle Gaudet, St-Joseph, N.B.; Dr E.A. Martin, Edmundston, N.B.; Dr Alfred Gaudet, Moncton, N.B.; Dr Edgar Chissou, Shippegan, N.B.; M. Edouard Degré, Shippegan, N.B.; Dr A.S. Losier, Chatham, N.B.; Dr J.L. Vanier, Bathurst, N.B.; M. Camille Gaudet, qui des confères

LES CHEVALIERS DE COLOMB FETENT LE RETOUR DE LEUR GRAND CHEVALIER

Notes Biographiques sur la Rév. Sr. McEnery

Deux spectacles qui contrastaient d'une manière bien étrange se sont déroulés au sein du Monastère des Religieuses Hospitalières de St-Joseph en la belle fête de Pâques. Des notes de profonde tristesse se sont entremêlées, aux chants triomphaux qui retentissaient dans le Saint Lieux, et les tintements lugubres des glas se confondaient aux joyeux carillons de la grande solennité de la Résurrection.

Jésus passe et il relève tantôt l'une tantôt l'autre du poste du combat. "Viens, dit-il, il est temps d'aller jouir du repos, dans la joie du Seigneur." Cet appel du divin Maître se fit entendre au soir de la Résurrection vers sept heures du soir à la Rév. Sr. McEnery qui s'en allait, nous n'en doutons pas, chanter l'éternel "Alleluia" en ce jour si glorieux.

Soeur Hortense McEnery naquit à Québec, P.Q., d'une famille profondément chrétienne, écosaise d'origine. Elle fut confiée aux Religieuses Ursulines, excellentes Institutrices et éducatrices. La jeune Hortense étant douée de talents brillants, aimant l'étude, possédant une mémoire heureuse, eut bien vite fait de compléter ses études et obtint ses diplômes à l'âge de dix-sept ans.

Madame McEnery devenue veuve, passa à de secondes noces avec M. le Dr Bernier, qui vint résider au Madawaska. Mlle Hortense eut l'occasion de visiter les Religieuses Hospitalières à St-Basile, où ces dernières ne tardèrent pas à reconnaître en elle une vocation précieuse pour leur Communauté, en ces temps où les maîtresses anglaises étaient de toute nécessité pour l'enseignement légal.

Elle fut admise au Noviciat à la grande joie de toute la Communauté et débuta avec un fervent qui laissa présager ce qu'elle serait pendant tout le cours de sa carrière religieuse: humble, fervente, dévouée au delà de toute expression.

Il nous semble la voir déjà en possession de la gloire, elle qui sur la terre n'a aspiré qu'à élever ses vertus, et dont l'activité n'a eu d'autre éclat que celui de l'humble martyre du devoir. Dévoisement, abnégation: ces deux mots résumerait toute l'existence de cette fervente Religieuse. L'entière énergie de son âme la troupa parfois sur le déperissement de ces forces physiques. Combien de réalités plus intimes que seuls les anges inscrivirent dans le livre où ne lisent pas les yeux mortels.

Elle occupa dans sa Communauté, au cours de sa vie religieuse, les charges importantes d'Assistante, d'Hospitalière, de dépositaire et de Maîtresse du pensionnat en se dévouant en même temps aux classes pendant la plus grande partie de sa vie religieuse. Elle a rempli un rôle immense dans sa Communauté.

Atteinte d'une maladie qui ne pardonne pas, depuis plusieurs années ce ne fut que le 21 octobre dernier que se révéla la gravité de son état, et depuis lors sa vie ne fut plus que souffrances intenses et que combat. Elle ne cessa les armes et ne s'arrêta que quelques semaines avant sa mort.

Quelle doit être la récompense de cette âme privilégiée, qui travailla si fidèlement? déposant la croix qu'avec la vie, léguant à sa Communauté l'exemple de ses vertus et de son dévouement, laissant des souvenirs que l'action du temps ne saurait jamais effacer.

Au milieu des prières et des larmes de ses Soeurs, elle s'endormit paisiblement le 17 avril, en la belle fête de la résurrection, pour aller chanter les "Alleluia" qui retentissent éternellement au ciel et y contempler le Soleil toujours resplendissant de Jésus ressuscité.

pegan, N.B.; Dr A.S. Losier, Chatham, N.B.; Dr J.L. Vanier, Bathurst, N.B.; M. Camille Gaudet, qui des confères

UN VOYAGE DE QUATRE MOIS EN EUROPE

Une fête des plus intimes eut lieu lundi soir dernier à l'Hotel Royal, alors que le conseil local des Chevaliers de Colomb félicitait son Grand Chevalier le docteur P.-H. Laporte de cette ville, par un grand banquet, à l'occasion de son retour d'un voyage de près de quatre mois au continent européen.

Le docteur Laporte est le plus vieux médecin de notre ville, au même temps qu'il est le doyen des médecins chirurgiens de l'Hôtel-Dieu de St-Basile. Il a plus de vingt-cinq ans qu'il vit au Madawaska, travaillant sans relâche au soulagement des misères humaines, s'intéressant aux choses publiques malgré ses nombreuses occupations. Il fut maire de la ville d'Edmundston, président de la Chambre de Commerce, et il est actuellement membre du Bureau des Commissaires d'École.

Au cours de sa longue carrière, le docteur Laporte s'est créé de nombreux amis — en effet connaît-il des ennemis — et il a acquis l'estime de tous ses concitoyens. Les membres du conseil local des Chevaliers de Colomb, dont il dirige les activités depuis deux ans, cherchaient une occasion de lui montrer leur considération; c'est ce qu'ils ont fait lundi soir.

Près de quatre-vingt convives prirent place dans la grande salle de l'Hotel Royal, artistiquement décorés par la circonstance. Le banquet était sous la présidence de M. Léon Gagnon, député grand Chevalier du Conseil. A ses côtés, on remarquait en outre de l'Hotel d'honneur, M. l'abbé W.J. Conway, entré de la parloir; le Dr C. Brown de London, Ontario, directeur canadien au Conseil suprême de l'Ordre, Son Honneur le maire Cormier, l'hon. J.E. Michaud, MM. Pius Michaud ex-M.P., Dr P.C. Laporte de Clair, Jos. B. Powers, Grand Falls. Tous les officiers du Conseil.

Les autres tables étaient remplies par plus de soixante membres de l'Ordre.

Plusieurs orateurs portèrent la parole au cours de cette réunion: M. Léon Gagnon, l'hon. J.-E. Michaud, Dr C. Brown, M. l'abbé W.J. Conway, M. M.D. Cormier, proposant la santé de l'hôte, lut une magnifique adresse exprimant les sentiments d'estime et d'appréciation de tous les membres du conseil. Il lui présenta au nom de tous ses confrères deux jolis cadeaux.

En réponse le Dr Laporte exprima sa reconnaissance et ses remerciements: donna brièvement ses impressions du voyage qu'il venait de faire, voyage plus d'étude que de plaisir, puis qu'il passa sa majeure part de ce temps à suivre les cours et à assister aux travaux des maîtres, les mieux réputés dans leur science chirurgicale.

M. Martin l'étriant agit comme maître de cérémonie: au cours du banquet, tâche qu'il remplit à jours avec succès. L. Dr P.C. Laporte de Clair égaya l'assistance par quelques jolies chansons. L'orchestre de la ville, sous l'habile direction de M. M. D. Cormier, exécuta le programme musical.

LES FEMMES SONT PLUS PRUDENTES

Paris, 23.—C'est l'homme; et non la femme, qui paraît être le plus dangereux au volant d'un auto. Les statistiques de la police parisienne établissent que 17 autos sur 100 dans Paris sont conduits par des femmes; mais que, sur 100 infractions punies par les tribunaux, trois seulement sont le fait de leur sexe. La police est-elle plus tolérante envers les femmes? C'est ce qu'on a peine à croire, cependant, que la femme au volant est plus consciencieuse, agit plus vite, commet moins d'erreurs que le chauffeur. M. Camille Gaudet, qui des confères